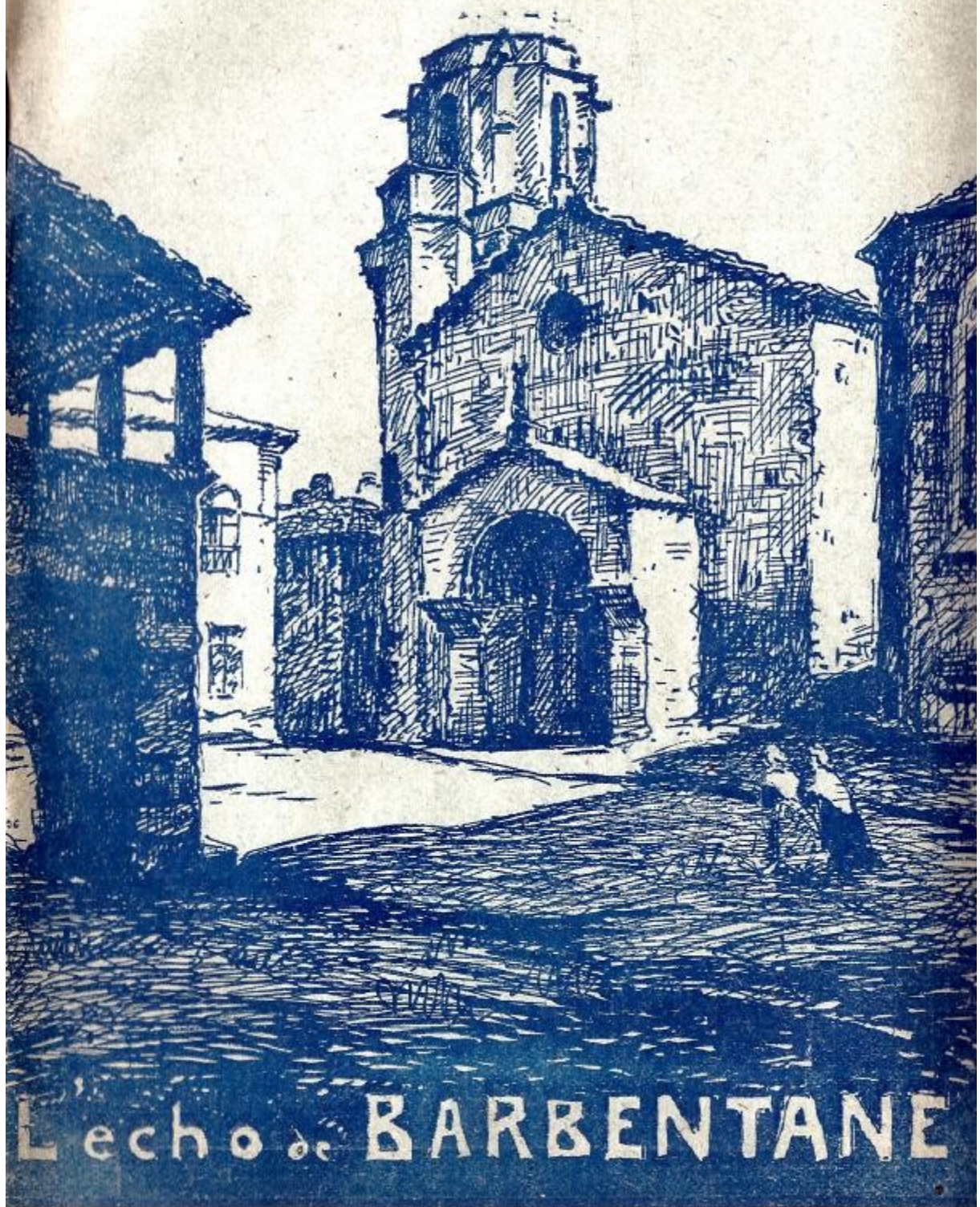


Rédaction et Administration : Abbé R. ROLLAND
curé de Barbentane (Bouches-du-Rhône)
C. C. P. 138-05 Marseille — Tél. N° 29

Mensuel — N° 36
FEVRIER 1950





LA MÉNAGÈRE

Le calendrier marque 2 février. Anniversaire du jour où la Vierge Marie accomplit simplement la cérémonie de la Purification qui était imposée aux femmes de sa race. Marie, la mère de Dieu, fut, extérieurement, une femme ordinaire, une ménagère comme les autres. Le travail du ménage, sans gloire, monotone, toujours à recommencer, elle l'a fait dans son pauvre

appartement, sans eau, ni gaz, ni électricité. Et c'est dans l'accomplissement parfait de ses humbles devoirs d'état de ménagère, travaillant avec Jésus et pour Jésus, qu'elle s'est élevée à la plus haute sainteté. O Marie, bénie entre toutes les femmes, bénie dans votre ménage lui-même, aidez à vous ressembler toutes celles dont vous n'avez pas voulu vous distinguer.



■ **LES DIMANCHES DU MOIS.** — 5, 12, 19 : Septuagésime, Sexagésime, Quinquagésime. Ces dimanches se trouvent dans la 7^e, 6^e et 5^e dizaine de jours avant Pâques. L'Eglise, dès lors, invite à la Pénitence, revêt les ornements violets et cesse de chanter le **Gloria** et l'**Alleluia**.

26 février : 1^{er} dimanche de Carême.

■ **LE CARÊME** est le temps liturgique, préparatoire à la fête de Pâques, qui va au Mercredi des Cendres (22 février) au Samedi-Saint (8 avril). Il est caractérisé par le jeûne et l'abstinence, en souvenir du jeûne d'Elie allant au mont Horeb (40 jours), du jeûne de Moïse pendant 40 jours au mont Sinaï, et du jeûne de Notre-Seigneur pendant 40 jours après son baptême. En 1949, l'Eglise a limité le Carême à l'abstinence des vendredis et au jeûne du mercredi des Cendres et du Vendredi-Saint. Soyons attentifs à ce que nous prescrira l'Eglise cette année, et gardons l'esprit chrétien de prière et de pénitence.

■ **LES FÊTES DE LA SAINTE VIERGE DU MOIS.** — 2 février : la Présentation de l'Enfant-Jésus au Temple et la Purification de la Sainte Vierge. L'Eglise célèbre l'acte d'obéissance et d'humilité de la Sainte Vierge, qui se présente au Temple selon la Loi, comme les autres femmes juives, 40 jours après la naissance de l'Enfant-Jésus. On y bénit des cierges que l'on allume et porte en procession pour rappeler la prophétie du vieillard Siméon lorsque, prenant l'Enfant dans ses bras, il annonça qu'il serait la **Lumière des nations**. D'où encore le nom de **Chandeleur** ou fête des lumières.

11 février : Apparition de la Vierge Immaculée à Lourdes, il y a 92 ans, le 11 février 1858. Bernadette Soubirous, la Voyante, devenue Sœur Marie-Bernard, au couvent des Sœurs de Nevers, morte avec toutes les marques de la sainteté le 16 avril 1879, a été canonisée en 1934.

■ **LES CENDRES** nous sont imposées chaque année dans l'office liturgique du mercredi des Cendres qui est un excellent et salutaire exercice de préparation à la mort : « Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière ».

★★

■ **LES INTENTIONS GÉNÉRALES ET MISSIONNAIRES DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.** — La Paix dans le monde — Le Christianisme au Japon.

★★

■ **PENSÉE DU MOIS.** — SOYONS GÉNÉREUX POUR LE BON DIEU.

SOYONS GÉNÉREUX POUR LE BON DIEU.

Ce fut la parole d'adieu du Bienheureux Théophane Vénard à sa famille. Il y fut fidèle jusqu'à sa mort par sa sainte vie, et par son courageux martyre au Tonkin, le 2 février 1861.

Dans la lutte contre nos défauts sans cesse à reprendre et à poursuivre...

Dans la patience pour les petites contrariétés ou les grandes épreuves...

Dans la sanctification de nos journées par le travail et le devoir d'état, par la piété et les bonnes œuvres...



VIE PAROISSIALE

NOËL. — Favorisées par un temps magnifique, les fêtes de Noël ont vu affluer dans notre église une foule considérable au milieu de laquelle la procession eut peine à se frayer un passage.

Pour préparer cette solennité, nos jeunes avaient été mobilisés : les prieurs de Saint-Jean rapportèrent de la Montagnette de beaux pins qu'ils disposèrent à la crèche, puis ils ornèrent la charrette de l'offrande ; les prieures de la Sainte Vierge, avec beaucoup de goût, édifièrent la crèche ; les jeunes gens et les jeunes filles du chœur paroissial préparèrent, sous la direction de MM. Claude Mouret et Paul Rey, la messe en musique. Pour l'exécution, M. et Mme Thelinges prêtèrent leur concours.

La messe se déroula dans le recueillement et la piété.

Au moment de l'offrande, le célébrant précédé des enfants de chœur se rendit à la crèche pour y déposer l'Enfant-Jésus, tandis que les bergers et les provençales, guidés par M. Auzepy, venaient en chantant rendre leurs hommages au divin Enfant. Puis, la procession s'organisa et la foule des hommes, un cierge à la main, vinrent rendre hommage à l'Enfant-Dieu. La messe reprit son cours et, au moment de la communion, nombreux furent ceux qui s'avancèrent de la Sainte Table. La même cérémonie se renouvela à la messe du jour avec la même assistance à laquelle s'étaient joints les petits enfants qui, avec leur papa ou leur grand-père, participaient à la procession.

Les vêpres virent une assistance qui n'avait rien de comparable aux offices de la nuit et de la matinée. La fatigue de la nuit fut sans doute la raison de ce peu d'empressement. Un peu plus de générosité aurait été nécessaire à beaucoup pour bien compléter cette journée si bien commencée.

Au cours de cette cérémonie, nos choristes chantèrent les psaumes en faux-bourdon, le *Magnificat* traditionnel où chaque verset était

annoncé par un couplet de cantique provençal, et l'harmonium nous fit entendre en intermède les plus jolis Noëls.

N'oublions pas de mentionner qu'au matin de ce jour de fête, les enfants s'approchant de la cheminée avaient contemplé de leurs yeux ravis leurs souliers pleins de beaux jouets, de friandises qui — chose étrange — correspondaient exactement à leurs désirs et les dépassaient quelquefois.

Notons aussi que nos prieurs de Saint-Jean firent preuve d'un désintéressement méritoire en renonçant à leur quête en faveur des séminaires et qu'ils apportèrent même leur généreuse obole pour cette œuvre.

Cette quête pour les Séminaires produisit la somme de 10.695 fr.

FIN D'ANNEE. — Au moment où l'année touchait à son déclin, une cérémonie se déroulait dans notre église paroissiale. Les chrétiens, conscients de leurs obligations envers le Souverain Maître du temps, venaient lui exprimer leur regret pour les infidélités, leur reconnaissance pour les bienfaits reçus et donner un souvenir aux morts de l'année. Monsieur le comte de Waresquel, maire, et le conseil municipal au complet, étaient au premier rang de l'assistance. La cérémonie terminée, ils échangèrent avec le clergé leurs vœux pour la nouvelle année.

NOUVEL AN. — Au cours des différentes messes, Monsieur le Curé nous aida à rendre grâce au Maître de la Création en empruntant la première partie du *Pater* ; puis notre Pasteur adressa à tous ses vœux paternels et nous invita à collaborer avec le Bon Dieu pour rendre sainte cette année du jubilé en apportant notre bonne volonté et notre foi et en demandant dans une prière fidèle et confiante le secours de Dieu.

EPIPHANIE. — Avec plus d'assurance encore, le chœur paroissial chanta la messe en musique sans oublier la Marche des Rois.

Les enfants de chœur se réunirent après les vêpres pour partager le gâteau des rois. Le dimanche suivant, ce fut au tour des choristes à procéder à la même cérémonie.

MERCI. — Les soutanes rouges des petits clercs étaient vraiment misérables. Une personne généreuse leur en a procuré de neuves. Nous lui adressons nos remerciements.

EMPRUNT DES CHAISES. — Deux listes ont paru les deux années précédentes pour le remboursement. Nous remercions les nombreuses personnes qui ont laissé le montant de leur emprunt soit à l'école, soit à une œuvre, soit à la paroisse.

Une dernière liste va paraître qui sera affichée à la porte de l'église ; Monsieur le Curé se tient à la disposition de ceux qui y seront inscrits.

PELERINAGE DU JUBILE. — Monsieur le Curé est en mesure de procurer des renseignements à ceux qui ont l'intention de se rendre à Rome en cette année sainte. N'hésitez pas à le consulter.



Imposition des Cendres à Saint-Germain-l'Auxerrois, par Mgr BEAUSSART

Ô HOMME, TU MOURRAS !

Quand ? — Cette année ?... Dans cinq, dix, vingt, soixante-dix, quatre-vingts ans ?... Tout passe si vite que, tu peux en être sûr, ce sera bientôt.

Où ? Comment ? — Dans ton lit ou sur la route ? Dans ta famille ou à l'hôpital ? Tu ne sais ni le jour ni l'heure, ni le lieu ou la manière.

Mais la mort vient, avec ses séparations, ses responsabilités.

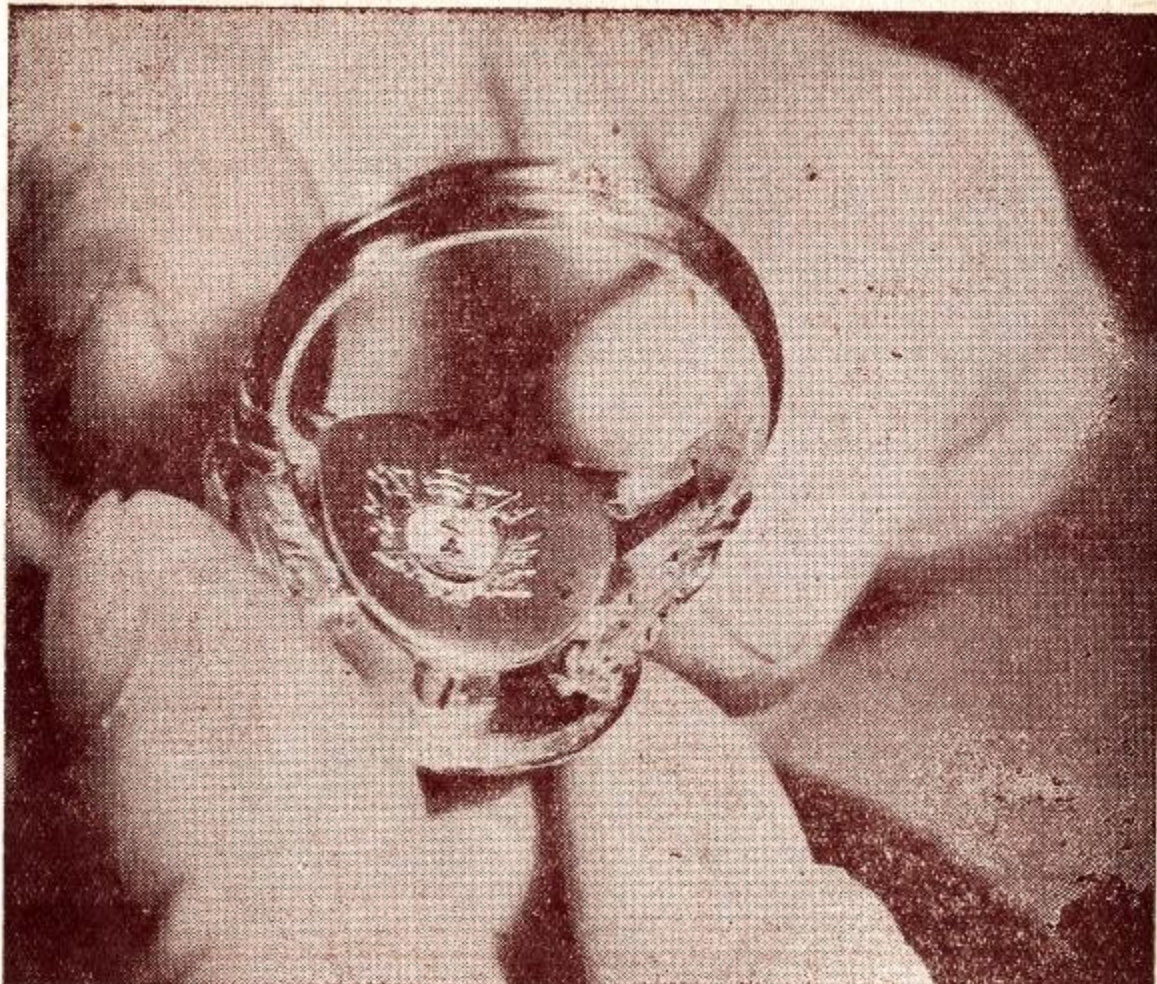
Souviens-toi ! Tu quitteras ton foyer, tes affaires, tes proches, tous ceux que tu aimes... Tu quitteras tes biens, toutes les vanités où tu mettais tes complaisances. Ces mains seront froides, ces yeux vitreux et sans regard, ce cœur ne battra plus, ce corps se décomposera et deviendra un cadavre qu'il faudra mettre dans la terre où tu retourneras en poussière.

Tu quitteras tout. Et que retrouveras-tu ?

Tu retrouveras Dieu. Oh ! la redoutable entrevue ! Quel accueil te réservera-t-il ? Tu l'invoques comme un Père. Es-tu prêt à paraître en présence de ce Juge très saint ? Es-tu sans attache au péché ?

Tu retrouveras ton âme avec ses bonnes et mauvaises œuvres. Nos œuvres nous suivent. On ouvrira ton casier judiciaire, le grand livre où tout ce que tu as fait est écrit. Souviens-toi !

*Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière
et que tu retourneras en poussière*



POUR L'ANNÉE SAINTE

L'ANNEAU DU PÊCHEUR

La photo ci-dessus représente, dans les gros doigts d'on ne sait quel majordome du Vatican, l'anneau offert par le Pape aux 22 nouveaux cardinaux nommés par le Pape pour remplir le Sacré-Collège après la guerre ; auxquels doivent s'ajouter, peut-être, ceux qui seront nommés dans l'Année Sainte. Cet anneau marque le lien personnel qui unit le Pape et ceux qui sont ses Grands Electeurs et, en attendant, ses amis, ses légats, ses archevêques et ses ministres.

Tout évêque porte un anneau qui le lie à son Eglise, à ses diocésains, comme l'anneau nuptial unit le mari à la femme.

Le Pape, le premier, porte un anneau qui le lie à toute l'Eglise, à nous tous. C'est « l'anneau du Pêcheur »,

du successeur de Saint Pierre qui fut successivement pêcheur de poissons et pêcheur d'hommes.

Il y a de belles histoires, de beaux contes, de belles chansons sur des anneaux d'or perdus en mer, retrouvés avec le poisson qui les avait avalés, ou ramenés au jour par le pêcheur qui plonge... Parfois aussi le plongeur se noie.

Cet anneau n'est pas celui d'un conte : c'est l'anneau de l'amour essentiel et qui ne se perd ni ne se noie, celui de l'amour de Dieu pour nous, porté par son Vicaire sur la Terre. C'est l'anneau de la fraternité retrouvée des hommes entre eux et avec Dieu.

Aucune faute des hommes ne peut rien contre cet amour et

*Aucune tempête ne peut faire sombrer
la barque dont le pilote
porte au doigt cet "anneau du Pêcheur"*

NOS JOIES ET NOS DEUILS

BAPTEMES. — *Ont été faits enfants de Dieu et de l'Eglise :*

Le 1^{er} Janvier : Charles-Jean Ponchon, fils de Henri Ponchon et Marcelle Faucher.

Le 15 Janvier : Eliane-Noëlle-Marie-Alfreda Berquiet, fille de Fernand Berquiet et Léone Sauvart.

Le 19 Janvier : Josette-Marie-Marguerite Courtil, fille de Paul Courtil et Marie Taxis.

MARIAGE. — *Ont été unis devant Dieu par les liens indissolubles du Mariage :*

Le 14 Janvier : Roger Lambert & Félicie Mounier.

DECES. — *Ont reçu les honneurs de la Sépulture religieuse :*

Le 15 Décembre, en Avignon : Mme Vincenti.

Le 22 Décembre : Marguerite-Louise Meyer, épouse Martinet.

Le 29 Décembre : Marguerite-Anaïs Pitras, épouse Cardelin.

Le 2 Janvier : Louis Couttier, veuf Joubert.

Le 5 Janvier : Joseph Louis, époux Raoulx.

Le 15 Décembre, à Ouargla (Algérie) : Marguerite Icard, épouse Teissier.

Pendant l'année 1949, il y a eu à Barbentane : 37 baptêmes, 12 mariages, 33 obsèques religieuses.

PETIT FLORILÈGE

Les journaux ramassent les vols, les crimes, à pleines poubelles. Si nous essayions de cueillir au jour le jour de l'actualité les petites fleurs des B.A. (bonnes actions) ? — Pour l'élégance, et le parfum, et l'intérêt, ce serait tout profit.

■ Dans une paroisse du centre, deux femmes à la Messe le dimanche.

Mais il y a une vieille institutrice paralysée qui offre son mal, ses innombrables chapelets pour la conversion de sa commune. Cette femme domine ses souffrances et fait le catéchisme aux gamins. Elle aide son curé à organiser des cercles de J. A. C. et de J. A. C. F. C'est le levain dans la pâte.

■ Nos parlementaires ont fait célébrer, le 23 Novembre, une Messe pour leurs morts, après la rentrée des Assemblées. La cérémonie, présidée par Mgr Feltin, a eu lieu à Ste-Clotilde. 300 députés et sénateurs la président et sept membres du Conseil des Ministres ; des représentants du Président de la République, de ceux de l'Assemblée Nationale et de l'Union Française sont venus prier le Saint-Esprit pour faire du bon travail avec son secours. Et un certain nombre avec les membres de leur famille ont communiqué.

— 6 —

HISTOIRE DU VIEUX WANG

Au temps des Boxers, une famille chrétienne tout entière fut massacrée par un homme du même village qui s'était mis à la tête d'une troupe de brigands. Seul le grand-père, le vieux Wang, avait été épargné. Le meurtrier avait fui. Mais après cinq mois que dura la terreur, il voulut revenir, et fit solliciter le missionnaire.

« Que feriez-vous si celui qui a tué votre femme, vos fils, vos filles, vos petits-enfants, revenait au village ? demanda le P. Lebbe au vieux Wang.

— Je lui sauterais à la gorge et je tâcherais de l'étrangler... l'étrangler... »

Et le vieux Wang tremblait de colère.

— Non, dit le Père. Tu es chrétien, Wang. Tu ne peux pas lui sauter à la gorge. Tu ne peux pas l'étrangler. On dit qu'il se repent. Tu dois lui pardonner. »

Wang me regardait, affolé. Et brusquement, dans un sanglot :

« C'est bien, Père, oui, c'est bien. Qu'il revienne au village ! »

★★

Un soir, continue le P. Lebbe, tous les chrétiens du village étaient rassemblés autour de moi, dans la cour intérieure de la maison du catéchiste. Wang était à côté de moi, un peu haletant, et tous avaient les nerfs tendus, car on attendait l'assassin.

Tout à coup le cercle s'ouvre. A la lueur des lanternes suspendues aux arbres de la cour, le chef des brigands s'avance, le pas lourd, comme s'il était chargé de toutes les malédictions de ses victimes. Il vient vers moi, se jette à genoux. Dans le silence angoissant, la gorge serrée, je parviens à lui dire :

« Ami, vois la différence. Ceux-ci sont des chrétiens. Si nous avions tué ta famille et que tu reviennes en force, comme nous le sommes en face de toi, que nous ferais-tu ?... »

J'entends un profond soupir... puis de nouveau c'est un silence de mort.

Alors le vieux Wang se lève, il s'avance vers l'assassin encore à genoux. Il se penche vers le bourreau de tous les siens, le relève, l'attire vers lui et l'embrasse... »

« Et puis, continue le missionnaire, le meurtrier est venu chez moi, pour que je l'instruise. Car il a voulu se faire chrétien. Et il a été baptisé. Et Wang, le vieux Wang, est son parrain. Le meurtrier de tous les siens est maintenant son unique enfant. Vous comprenez bien ? Le meurtrier est devenu le fils du vieux Wang.

Nos chrétiens chinois prennent le christianisme au sérieux. Nous tâchons d'être de vrais chrétiens de l'Evangile. Le vieux Wang n'est pas une exception. »

(Récit de Van der Meer, cité dans « La Charité », Album de Fêtes et Saisons de Janvier 1950.)

PAROLE DE SAINT PAUL. — « Celui qui aime son prochain observe toute la loi. »

LE TRAVAIL



Peine de l'homme

Ce Chartreux de la Valsainte, Suisse, si appliqué sous son capuchon baissé, au travail manuel prescrit par sa règle, est un modèle d'obéissance à la loi pénible du travail obscur.

Car c'est bien une loi, qui caractérise le monde moderne que le travail, le travail acharné, le travail de tous accompli dans l'anonymat, par la foule des travailleurs.

Et comme c'est une loi dure, elle provoque des réactions, telles que les grèves, qui sont d'ailleurs moins le refus de travailler que le reproche exprimé par les travailleurs que leur peine n'est pas payée et surtout pas estimée à son juste prix.

Qu'en pense l'Eglise ? — Le travail, méprisé, détesté par le paganisme qui le réservait aux esclaves, l'Eglise, par l'Atelier de Nazareth, l'a réhabilité, lui a rendu son mérite et sa splendeur.

Les ordres religieux voués à l'étude

et à la contemplation, s'imposent « le saint travail des mains », participation à la loi commune du travail, repos et hygiène de l'esprit, exercice du corps... et exercice d'humilité.

Si l'industrie a créé le monde actuel, ce sont les moines d'autrefois qui ont bâti tout ce qui a précédé et qui subsiste, le défrichement de nos champs, la construction de nos villages, nos villes, nos cathédrales.

Adam, dit la Bible, a été mis sur terre « pour travailler ». Ce travail, à l'origine, n'était que l'activité joyeuse de l'être humain. C'est le péché qui a rendu nécessaire l'effort pénible « avec ses ronces et ses épines ». Le travail est devenu une nécessité : « Celui qui ne travaille pas n'a pas le droit de manger » dit Saint Paul. C'est une punition justifiée et un remède amer... ce qui explique beaucoup de grèves.

Mais à qui se soumet à sa discipline,

*Le travail apporte l'épanouissement,
la joie et l'honneur
avec lesquels il a été créé.*

LE TRAVAIL



Joie de l'homme

La peine du travail est une loi de miséricorde. Qui s'y soumet se libère et s'épanouit. Le monde ancien en la rejetant créa l'esclavage.

Le monde moderne a fait souvent du travail une exploitation, un abrutissement, un nouvel esclavage, ou encore — mais c'est la même chose — l'expression de l'avidité d'un gain, de l'inquiétude de l'argent et de l'avenir. — Ainsi compris, le travail devient une lourde chaîne dont le fardeau intolérable est ajouté par la société (capitaliste ou communiste), ou par le travail lui-même à la peine du travail médicinale et méritoire, portée primitivement à la sortie du Paradis terrestre.

Non, le travail ne doit pas être une chaîne de forçat, mais une activité joyeuse du corps et de l'esprit, une libération. Il faut y mettre, comme le moine de la Valsainte, tout notre cœur, mais l'esprit libre et sans inquiétude, heureux de nous donner

ainsi pour notre famille et pour toute la famille humaine. Alors, le travail devient un honneur et une joie.

Comme dans cette image de la Sainte Famille, dessinée par l'art allemand, la joie du travail fait pousser les fleurs et les fruits et sa claire lumière épanouit les visages et les cœurs. Saint Joseph offre une pomme à l'Enfant-Jésus. N'est-ce pas ce fruit maudit qui fut dérobé à l'arbre auquel le Seigneur avait défendu de toucher ?

Maintenant que l'ouvrier de Nazareth l'a gagné à la sueur de son front, ce n'est plus le fruit défendu. Aussi, l'Enfant Dieu l'accepte et le bénit. Ainsi, tous les ouvriers du monde travaillent pour gagner leur vie et celle de leur famille, trouvent d'abord dans le travail une récompense et un mérite. Qu'ils offrent ce fruit de leur effort au Sauveur, ils y trouveront le divin secret, d'une joie supérieure ; qu'ils associent leur peine à celle du Rédempteur.

*Les ouvriers aideront ainsi à
sauver le monde et à rendre
aux hommes les joies du Paradis.*



VIE SCOLAIRE

ECOLE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

Madame la Directrice dit le meilleur merci à toutes les familles qui ont pensé aux religieuses de l'école à l'occasion des fêtes de Noël.

GOUTER A L'HOSPICE. — Le 2 janvier, la coutume veut qu'à Barbentane les jeunes se rassemblent autour d'une table largement pourvue de pâtisserie, fruits et boissons diverses.

C'est donc bien le jour de faire la part du pauvre. Les enfants n'y ont pas manqué ; aussi le lendemain, elles ont pu offrir aux vieillards de l'hospice un délicieux goûter.

Ce goûter, au cours duquel furent exécutés plusieurs « Noëls » et récités des poésies, fut très apprécié par les bons vieillards qui ne manquèrent pas de témoigner leur joie et leur reconnaissance. Cette joie fut bien partagée par les jeunes bienfaitrices qui expérimentèrent qu'il est encore plus doux de donner que de recevoir.

TEMOIGNAGES DE SATISFACTION. — *Mention Très Bien* : Anne-Marie Bruyère, Bernadette Plumeau, Solange Moucadeau, Jeanine d'Andrea, Danielle Tisseyre, Monique Bruyère, Claude Bertrand, Annie Granget, Marie-Camille Fontaine, Paquerette Serignan, Annie Moucadeau, Suzanne Chabaud, Monique Serignan, Annie Serres, Yvette Ferrand, Annie Jonquères.

Mention Bien : Eliane Ginoux, Suzanne Ginoux, Henriette Fontaine, Marie-Thérèse Issartel, Marie-Josèphe Chauvet, Marie-France Mouret, Fernande Plumeau, Marie-France Girard, Elise Roques, Régine Serignan, Jacqueline Roque, Marie-Annie Mounier.

ECOLE DU SACRÉ-CŒUR

PREMIERE CLASSE. — *1^{re} Division* : 1. Alain Issartel, T. B. ; 2. Jean-Marie Mourrin, T. B. ; 3. Charles Gautier, T. B. ; 4. André Bon, B.

2^e Division : 1. Louis Bourges, T. B.

3^e Division : 1. Robert Baud, T. B. ; 2. Michel Louis, B.

4^e Division, Sect. A. : 1. Joseph Roque, T. B. ; 2. Roland Plu-

meau, T. B. ; 3. Maurice Serignan, T. B. ; 4. Joseph Bourdin, T. B. ; 5. Hubert Rossi, B. ; 6. Jean-Pierre Fontaine, B. ; 7. Guy Marteau, B. ; 8. Lucien Teyssedou, B.

4^e Division, Sect. B. : 1. Michel Ginard, T. B. ; 2. Raoul Pialot, B. ; 3. Joseph Fontaine.

DEUXIEME CLASSE. — 1^{re} Division : 1. André Granier, T. B. ; Maurice Chauvet, T. B.

2^e Division : 1. Pierre Marion, T. B. ; 2. Jean-Pierre Teyssedou, B.

3^e Division : 1. Gilbert Georget, T. B. ; 2. Jean-Pierre Ollier, T. B., et Jean-Claude Fontaine, T. B. ; 4. Jean-Luc Bohler, B.

4^e Division : 1. Jean Fluchère, T. B., et Louis Granget, T. B.

NOTA. — C'est le résultat des compositions de Décembre 1949.

TROISIEME CLASSE. — La prochaine fois, nous donnerons le compte rendu de trois classes.



VIE DE LA CITÉ

ETAT CIVIL. — Le Maire porte à la connaissance de ses administrés que les personnes chargées de la déclaration en mairie d'une naissance ou d'un décès devront être munies au préalable d'un acte médical pour remettre à l'officier de l'état civil. Sans cette pièce, on ne peut pas procéder à l'enregistrement.

GARE DE BARBENTANE OU BARBENTANE-ROGNONAS. — Une fois de plus depuis 54 ans, on est en train d'en discuter.

Les conseils municipaux successifs de Rognonas émettent avec insistance le vœu de voir les deux noms des communes accolés sur la gare, tandis que ceux de Barbentane s'opposent avec persévérance à l'exécution de ce projet.

Voici, résumés, les arguments de chacune des communes :
Pour Rognonas, ces arguments sont les suivants :

1°) Bien que la gare soit sur le territoire de Barbentane, l'agglomération de Rognonas se trouve à 1.500 m. de la gare, tandis que celle de Barbentane est distante de 3 kilomètres.

2°) Rognonas procure à la gare le plus grand nombre de clients et la plus grosse quantité de marchandises tant à l'arrivée qu'au départ.

3°) D'autres gares portent un double nom, par exemple : Graveson-Maillane, et pourtant il faut passer dans l'agglomération de Graveson et traverser tout son territoire pour se rendre de la gare à Maillane.

4°) La réalisation du vœu de Rognonas servirait à indiquer l'origine de ses produits sans porter préjudice à Barbentane.

Voici les arguments de Barbentane :

1°) Les gares portent le nom de la localité ou de la ville sur le territoire de laquelle les bâtiments sont construits. La dénomination de la gare Graveson-Maillane, en servant d'indication pour les admirateurs de notre grand poète Mistral, sert autant une commune que l'autre en emmenant aux deux localités de nombreux touristes qui favorisent le commerce de tous, ce qui ne s'applique pas au cas examiné.

2°) Au moment de la construction de la gare, Barbentane avait seule, au point de vue agricole, une renommée, et son importance numérique devait l'emporter.

3°) Le nom de Barbentane donné à la gare n'a pas été un obstacle à la prospérité de Rognonas, cette commune le constate elle-même, bien qu'il y ait des réserves à faire sur l'importance des proportions indiquées.

4°) Barbentane n'a pas perdu sa renommée, et son nom suffit à être la garantie des produits irréprochables.

5°) C'est Barbentane qui, mettant à profit la première l'installation de la voie ferrée et de la gare, organisa la plantation d'arbres fruitiers que ses habitants eurent l'idée d'expédier à Lyon, puis des légumes furent semés et on dirigea les expéditions sur Paris ; le premier marché de gros fut créé à Barbentane en 1860.

6°) Rognonas, comme Noves et Châteaurenard, se trouve sur la ligne départementale ; elle peut y créer une gare comme les deux autres villes et on connaîtra ainsi l'origine des produits.

7°) Ce n'est d'ailleurs pas à la gare qu'arrivent les commandes, mais au pays producteur.

Une délégation s'est rendue à la préfecture le mardi 17 janvier ; elle était composée de M. Lambert, premier adjoint, représentant le Conseil municipal ; de MM. Marcel Ginoux et Marcel Bertaud, représentant les expéditeurs de Barbentane.

Monsieur le Préfet les a reçus ; il a écouté avec intérêt l'exposé des arguments et, sur-le-champ, s'est mis en communication avec la direction de la S. N. C. F. à Paris. L'affaire a été réglée sans tarder : la gare de Barbentane reste gare de Barbentane.

LE BUDGET. — Au début du mois de Janvier, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence du comte de Waresquiel, maire de Barbentane, pour examiner le budget de 1950.

Les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 14.960.241 francs.

LES RUINES. — Notre vieux Barbentane voit, de temps en temps, ses maisons s'écrouler. En ce moment, une partie de la rue de la Clastre est barrée ; des poutres soutiennent une maison que M. Bourguet est chargé de démolir pour éviter des accidents graves.

Par contre, dans la Grand'Rue, au nord de l'église, on a reconstruit un four et retapé la maison. Un nouveau boulanger-pâtissier va bientôt s'y établir. Plus bas encore, une autre maison est transformée.

Malgré tout, dans cette région de la localité, les maisons en ruines augmentent. Ainsi l'église tend à s'éloigner du centre.

HOPITAL-HOSPICE. — A l'occasion des fêtes de la Noël et du jour de l'An, les vieillards de l'hospice et les religieuses n'ont pas été oubliés. Qu'on en juge.

M. Jean Martin a apporté du vin blanc et des desserts ; MM. Louis Lambert, 1^{er} adjoint, Etienne Bernard, Lucien Amiel, ont apporté chacun 10 litres de vin ; un anonyme, une bonbonne de vin ; Tarragon, boucher, 2 cervelas, un fromage de tête ; Deurrieu, boucher, du saucisson ; Menard, épicerie, des desserts ; Camille Fontaine, hôtel Saint-Jean, 3 bouteilles de vin mousseux. En outre, les fillettes de l'école libre ont offert un copieux goûter agrémenté d'une séance.

Félicitons tous ceux qui savent faire la part du pauvre à l'hospice ou ailleurs.

DEPART. — M. et Mme Bertrand, gérant du magasin de Nouveauté, dans l'Avenue Berterigues, ont quitté Barbentane pour Châteaurenard.

M. Lautier est venu le remplacer ; nous lui souhaitons la bienvenue.

LA CHASSE. — La chasse est fermée, mais on songe à préparer la saison prochaine en peuplant la Montagnette.

ROUTE DE SAINT-MICHEL. — Nos cantonniers sont en plein travail. Un gros rouleau compresseur a aplani tout le trajet ; des ponts ont été construits pour l'évacuation des eaux de pluie. A la bonne saison, on procédera au goudronnage. Ce sera alors un plaisir de se rendre à l'abbaye.





ACTION CATHOLIQUE

REUNION DES JEUNES. — Le mercredi 28 décembre, avait lieu, à la salle Montalembert, une grande réunion d'amitié. Les jacistes avaient invité tous les jeunes du pays qui répondirent avec empressement, puisqu'ils étaient environ soixante-dix jeunes. Un buffet avait été dressé avec café, boissons diverses, cigarettes, etc. ; Jean Raoust et André Bohler servaient aimablement tous les invités. Puis ce fut la séance à laquelle participèrent un grand nombre d'artistes improvisés. Tour à tour, on entendit André Moucadeau, Louis Berlandier, Marcel Rabassa, J. Bourguet, J. Moucadeau, J. Bruyère, P. Bertrand, R. Lambert, M. Pitras. Après un mot de M. l'Abbé, la réunion prit fin par le chant de « Jeunesse debout ».

« **LE MARTELET** ». — C'est bien un mouvement, mais pas un mouvement d'Action Catholique.

Il arrive souvent, surtout à certains jours de fête, que les jeunes, après une réunion où, en marge du programme, des plans ont été dressés, que certains d'entre eux se répandent dans le village ou dans les mas pour aller, à une heure tardive de la nuit, taquiner ceux qui dorment paisiblement. On établit alors contre la porte ou la fenêtre, un dispositif rudimentaire que l'on actionne à une certaine distance — et pour cause — avec une ficelle pour produire un bruit plus ou moins puissant.

Alors, c'est le réveil brusqué, la mauvaise humeur qui s'exprime par des cris et des menaces, accompagnés parfois de gestes rarement efficaces, le tout assurant le plein succès de l'opération.

Le malheur pour les opérateurs, c'est que les victimes ne s'en tiennent pas là : ils portent plainte à la mairie et voici que le maire, obsédé par les ennuis qui lui sont causés, téléphone à la gendarmerie avec un ton qui en dit long. Les gendarmes, alertés par d'autres communes pour des raisons à peu près semblables, se promettent de réagir avec la dernière sévérité. On convoque les délinquants, on les interroge sans ménagements, on les menace, on entend des éclats qui ressemblent à des bruits de gifles sur de grosses joues, on fait signer des procès-verbaux et chacun s'en retourne sans enthousiasme, attendant dans l'anxiété le dernier résultat de l'aven-ture.

S'amuser est une chose normale pour la jeunesse ; c'est une tradition qui n'est pas exposée à tomber en désuétude, mais encore est-il nécessaire de respecter certaines limites.

Les jeunes doivent bien se dire que les meilleures plaisanteries sont celles qui durent peu. Pas de grossièreté non plus qui marque un défaut d'éducation, ce qui n'est flatteur ni pour eux, ni pour leurs familles, pas de méchanceté non plus qui inspire à certains la pensée de détruire et vaut à leurs auteurs le devoir de justice de réparer et souvent de lourdes et justes sanctions.

Aller s'excuser auprès de ceux qu'on a contrariés dans leur maison, à la mairie, à la gendarmerie ferait tomber bien des ressentiments et favoriserait le bon esprit et la bonne entente.

Avoir le souci surtout de ne pas choisir comme victime éventuelle les vieillards, les infirmes, les malades, les femmes restées seules à la maison, surtout lorsque la maison est isolée, pour ne pas leur causer un effroi qui peut parfois gravement affecter la santé.

Ne pas alerter ceux dont le devoir d'état est de répondre à tout appel pour porter secours à ceux qui ont besoin de leur intervention : le médecin et le prêtre.

Je ne dirais pas : « N'allez pas vers ceux qui prennent mal vos plaisanteries », ce serait enlever tout intérêt à l'expédition et, par conséquent, pour l'auteur de l'article, n'avoir aucune chance d'être entendu, mais je dirais aux patients, si l'on peut dire, essayez de freiner votre ressentiment ; c'est ainsi que votre maison ne présentera plus aucun intérêt pour ce genre d'opération.

Chers jeunes d'aujourd'hui, dans trente ou trente-cinq ans, souvenez-vous du « Martelet », vous verrez que les mêmes causes ne produisent pas les mêmes impressions ; vous vous direz alors : « Autrefois, le martelet, c'était un jeu, maintenant, plus. »

Une fois le mauvais moment passé, oublions tous le ressentiment de quelque nature qu'il soit afin que la paix ne soit pas troublée et qu'il n'y ait pas désunion entre familles.



Ma petite église

*Notre église est pour moi la plus belle du monde.
J'aime venir prier à l'ombre de ses murs.
Autour de son autel la grâce surabonde.
Sa divine vertu protège les cœurs purs.*

*J'y viens crier ma joie aux jours où l'allégresse
A mon cœur étonné prête une aile d'argent.
Et quand mon âme avide a besoin de tendresse,
L'amour d'un Dieu répond à mon désir ardent.*

*Il est de tristes soirs où tout n'est que misère,
Où la vie à longs traits nous abreuve de fiel,
J'y raconte ma peine et dans une prière
J'exhale ma souffrance aux pieds de l'éternel...*

*O cœur de mon village ! ô ma petite église !
Humble refuge ouvert au passant malheureux,
Entre tes murs fleurit la fleur de paix promise :
Mon Jésus, blanche hostie où volent tous mes vœux !*

FRANCE.

Société Nationale des Entreprises de Presse - Imp. du Bugey - Belley (Ain)
Le gérant de la publication : JUSTIN MULSON



LA PRIÈRE DU SOIR

Photo Bernard, Belley

AUTOUR DU PETIT LIT BLANC

Dans son petit lit blanc, le Benjamin est à genoux, face à l'Enfant-Jésus béni, le plus proche et le plus ressemblant. Autour de lui, l'avant-dernier, qui a déjà du sable dans les yeux, les autres frères et sœurs, au geste de prière plus énergique, comme la jeune maman, si recueillie, si pénétrée de son devoir d'exemple et de modèle.

Tous ensemble à genoux pour la prière en famille.

A genoux comme le nouveau chevalier, comme le nouveau prêtre !

A genoux comme le Christ au Jardin des Oliviers, dans la prière angoissée de celui qui était accablé par le plus lourd de tous les fardeaux, le péché, comme l'Enfant-Jésus à Nazareth, si confiant à son Père des cieux...

Et nous, est-ce ainsi que nous faisons notre prière du soir ?

A genoux, comme le pécheur qui frappe sa poitrine, conscient, dans son cœur lourd, de son indignité et de ses misères, prosterné devant Celui qui comprend et qui pardonne, comme Marie-Madeleine aux pieds du Sauveur.

A genoux comme l'enfant qui connaît sa petitesse, mais s'y trouve à l'aise et, tout naturellement, joint ou lève les mains vers son Père des cieux dont il attend avec amour et confiance tout ce qui lui manque.

A genoux pour la prière quotidienne commune, qui garde et protège les familles.

Car il plaît tant au Père des cieux de voir ses enfants de la terre se tourner vers Lui et le prier à genoux, ensemble, qu'il redit alors sur eux la douce parole de l'Évangile :

*Voici mes fils bien aimés
en qui j'ai mis mes complaisances!*



LES CRÊPES DE LA CHANDELEUR

La Présentation de Jésus au Temple fut un peu comme le baptême d'un enfant dans nos églises. Comme nos grand-mères, autrefois, ce jour-là, la prophétesse Anne, qui avait 84 ans, offrit-elle, avec ses compliments, à la Vierge et à Saint Joseph, les gâteries des jours de fête, par exemple des gaufres ou des crêpes ? Pourquoi pas ? Elle avait l'âge de savoir les

faire.

C'est peut-être la raison de la vieille coutume qui fait sauter les crêpes le 2 février. Réjouissances familiales qui font suite aux fêtes de l'Eglise. L'occasion est bonne : les crêpes excellentes. Mais ne les fait pas sauter qui veut ! Il y faut l'art, exquis et difficile — et si méritoire — d'une bonne ménagère.



La Flèche de Notre-Dame de Paris

Les évangélistes, représentés par leurs emblèmes symboliques, les apôtres, les prophètes, les clochers, le ciel, les élans de notre cœur qui montent plus haut encore... tout nous indique DIEU, seule réponse à la seule et inéluctable interrogation : la réponse est là-haut.